



CONTRAT DE SAILLIE 2022

VISAGE VAN DE OLMENHOEVE



ACHETEUR :
HARAS DE CIRCEE
Le Parc aux Haras
14430 VICTOT PONTFOL
Tél. 0666711020
caroline@harasdecircee.com
www.harasdecircee.com
N° SIRET : 451 993 893 00028

VENDEUR :
Nom :
Adresse :

Tél.
E-mail :

CONDITIONS DE VENTE

IAC : 0 € À LA RÉSERVATION *
+ SOLDE 800 € HT soit **880 € TTC** (TVA 10%) jument **pleine à 45 jours** *
+ Frais Techniques et d'expédition de semence congelée (120 € HT SOIT **144 € TTC**)

La Saillie est réservée pour la JUMENT :
N° SIRE :

La jument sera inséminée en IAC au centre agréé **:
Adresse :
Tél.

E-mail :

CONDITIONS D'UTILISATION

Les frais de mise en place, de pension, de suivi gynécologique, d'analyses éventuelles sont à la charge de l'acheteur.

La réservation de la saillie ne sera prise en compte qu'à réception du présent contrat signé, accompagné du chèque d'expédition de la semence en cas de mise en place dans un autre centre d'insémination **, ainsi que du chèque de solde à l'ordre du HARAS DE CIRCEE.

Il sera fourni 6 paillettes par contrat. 2 paillettes maximum par IA et maximum 3 chaleurs exploitées. Les paillettes vides utilisées seront à retourner en fin de saison.

Le propriétaire de la jument et l'inséminateur s'engagent à informer le vendeur des dates d'inséminations de la jument ainsi que des résultats des diagnostics de gestation par mail à caroline@harasdecircee.com. A défaut le chèque de solde sera encaissé à 3 mois de la date de signature du présent contrat.

* Reportable en cas de vacuité l'année suivante, hors frais d'expédition de la semence.

** Centres agréés partenaires uniquement.

Fait à

le :

Signature du vendeur

Signature de l'acheteur

Signature de l'inséminateur